Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Ministre responsable de la région de la Montérégie
Député de Châteauguay

Le 12 juin 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Affaires intergouvernementales
canadiennes et de la Francophonie canadienne
Ministre responsable de l'Accès à l'information
et de la Réforme des institutions démocratiques
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question écrite, inscrite au feuilleton le 6 juin 2014 par monsieur François Bonnardel, député de Granby, concernant la réalisation de logements sociaux à Granby. Le député de Granby déplore le nombre insuffisant de logements réalisés dans certaines localités notamment à Granby.

Il importe de préciser que les projets de logements communautaires ne sont pas initiés par la Société d'habitation du Québec (SHQ), mais par les organismes du milieu, en réponse aux besoins exprimés par la population. Dans le cas de Granby, aucun projet n'est présentement en attente d'attribution d'unités.

Je vous informe également que plusieurs projets sont présentement en cours de réalisation à Granby, pour un total de 76 logements destinés aux clientèles à revenu modeste, ou aux prises avec une problématique particulière tel les aînés, les handicapés mentaux et physiques.

Québec
Aile Chauveau, 4e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamrot.gouv.qc.ca
www.mamrot.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620

Circonscription
Bureau 98
233, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Châteauguay (Québec) J6K 3C3
Téléphone : 450 699-4136
Télécopieur : 450 699-9056

Par ailleurs, la Ville de Granby dénombre 298 logements à loyer modique et 92 ménages bénéficient d'une subvention en vertu du programme Supplément au loyer.

Le loyer représente souvent la dépense la plus importante des ménages et dans le cas des familles à faible revenu, celui-ci réduit leur capacité à combler d'autres besoins de base.

Enfin, la réalisation de logements destinés aux citoyens plus vulnérables est une priorité de notre gouvernement. À preuve, malgré le contexte économique, nous avons annoncé, dans le Discours sur le budget 2014, un investissement de 250 M$ pour la construction de 3 000 logements sociaux, dont 500 sont réservés exclusivement aux citoyens à risque d'itinérance.

Je vous prie d'accepter, Cher collègue, mes meilleures salutations.

Pierre Moreau
Ministre des Affaires municipales et
De l'Occupation du territoire
Ministre responsable de la région de la Montérégie